

## Communiqué de presse

25/07/2016 Pyrénées Atlantiques

### **L'ALEFPA reprend une entreprise adaptée, mécanique, couture, logistique et contrôle qualité, au service de l'industrie.**

Il n'y aura pas de liquidation judiciaire. Le tribunal de Commerce de Pau officialise la reprise de l'Entreprise Adaptée *Catic Bearn Ateliers* par la SASU (Société par Action Simplifiée Unipersonnelle) ALEFPA Ateliers. L'association conserve les 38 salariés de la structure, dont 32 bénéficiant de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.



Le maintien des savoirs faire des équipes en place, en mécanique, en couture industrielle, en contrôle qualité et en prestation logistique, permettra à la structure de relever les prochains défis avec ses clients des secteurs exigeants de l'automobile et de l'aéronautique. ALEFPA Ateliers 64 a des clients en Europe et sur le continent américain.

Les prestations proposées par cette Entreprise Adaptée, sont inscrites dans une démarche commerciale en partenariat avec le secteur industriel. Elles s'appuient sur un savoir-faire technique performant, et sur le choix du modèle de l'économie sociale et solidaire auquel se réfère l'ALEFPA.

L'ALEFPA étend son périmètre d'activités et de compétences, puisque cette structure est la première Entreprise Adaptée qui rejoint l'association. L'ALEFPA étend aussi son périmètre géographique avec ce premier établissement sur le département des Pyrénées Atlantiques. Cette nouvelle extension s'inscrit dans le prolongement du développement de l'ALEFPA depuis 15 ans et qui compte aujourd'hui 2342 salariés.

Le Directeur Général Olivier Baron et les salariés de l'Entreprise Adaptée.



#### **Contact presse :**

Vincent Logez

06 89 10 22 20

vincent.logez@alefpa.asso.fr

